

## STRATÉGIE DE L'AVENIR

Les diverses initiatives lancées dans le cadre du *Plan d'action* représentent les premiers pas vers l'optimalisation du potentiel d'exportation du Canada.

En ce qui concerne le *Carnet de route*, le Groupe Info a prévu de se réunir en janvier 1995 pour entreprendre ses travaux de la Phase II. Il évaluera la valeur et les points forts du carnet ainsi que les améliorations à apporter aux futures versions. En plus, la participation devrait être étendue à d'autres institutions financières du secteur privé telles que les organismes privés d'assurance-crédit, les chambres de commerce, les cabinets d'experts-comptables, les études d'avocats, les sociétés d'experts-conseils, les associations industrielles et commerciales, ainsi qu'à d'autres ministères gouvernementaux compétents tels que Douanes et Accise, Agriculture, Revenu Canada, etc. Beaucoup d'entre eux seraient sans doute heureux de jouer un rôle plus actif dans la rédaction du carnet de route ainsi que dans sa diffusion finale.

Le *Babillard électronique* fera encore l'objet de contrôles et il sera affiné avec le temps. On évaluera dans quelle mesure il satisfait les exportateurs et on se fondera sur les observations de ces derniers pour l'améliorer.

Le groupe de travail sur la formation commune continuera de chercher des moyens permettant aux banques, au gouvernement, aux organismes d'État et aux délégués commerciaux de mieux comprendre quels sont leurs rôles respectifs, afin d'améliorer le niveau des services fournis aux PME exportatrices.

Si le programme pilote d'une facilité de garantie sur créances mené par la SEE et les banques s'avère viable, il sera, une fois affiné, mis sur pied dans tout le réseau des succursales de banque.